



Le Président

**DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES
DU PAYS DE SAINT-LOUIS
ANTENNE A ALTKIRCH ET A SIERENTZ
12 RUE DES VIGNES
68730 RANSPACH-LE-BAS**

Saint-Louis le, 16 novembre 2023

Internet : www.cercleproprietaires.com

E-Mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr

Mesdames, Messieurs, chers adhérents, Mesdames et Messieurs les représentants d'Allemagne et de la Suisse.

Fin d'année 2022, nous avons créé le Cercle National des Propriétaires de France. Cette association en collaboration avec le Cercle local a multiplié les contacts avec nos élus de plusieurs régions. Le Cercle National a lancé des colloques en collaboration avec le Cercle local, ce dernier s'est joint aux colloques à Paris.

Nous avons eu grâce au cercle National, un entretien en viséo conférence avec BERCY. C'est une avancée importante.

Le Cercle local a eu un entretien avec le Conseiller du Ministre du Logement Monsieur Guillaume VOISARD avec lequel, un débat très cordial et constructif a eu lieu.

Mais il faut continuer à relancer les instances et ce n'est pas simple car les réponses se font attendre.

**En 2023 nous avons fêté le 25^{ème} anniversaire au restaurant Sud Alsace avec 120 personnes.
Ce fût une belle soirée.**

Je note beaucoup d'erreurs faites par nos adhérents qui sollicités tardivement le Cercle pour un conseil, Ceci devient plus difficile pour redresser la situation du litige.

Pour d'autres, après un premier conseil, je n'ai plus eu de retour de leur part.

Souvent des interventions auprès des syndicats restent sans réponse

Exemple : chez FONCIA un propriétaire a eu un parcours du combattant, lettres, E-Mail, téléphone durant des semaines et rien ne s'est passé.

Le seul moyen de faire réagir FONCIA, c'était de saisir le conciliateur de Justice et bizarrement en dix jours, il y a eu confirmation du remboursement.

Il y a aussi des huissiers qui font des excès de zèle. Exemple : avoir ouvert un appartement abandonné avec un trousseau de clés sur la table de la cuisine, mais il a fait suivre le dossier au tribunal avec des mois d'interdictions d'accès. Il était au courant des impayés de loyer, électricité, eau, impôts etc. En plus il s'est avéré que le locataire est parti à l'étranger et ne reviendra pas. (information que l'huissier avait)

Nous enregistrons quelques agences immobilières qui ont pignon sur rue et qui vous proposent la vente de votre bien à un prix dépassant les offres régionales, simplement pour avoir le contrat, mais votre déception sera imminente car votre prix sera rapidement revu à la baisse.

Le 28 septembre 2023 grande déclaration dans la presse de la part de Monsieur le Ministre Bruno LEMAIRE sur le F et G . C'était le jour de notre entretien au Ministère du Logement.

Lors de la réunion le 07 novembre avec Mme Sophie THORAVAL, j'ai appris que le Ministre s'est fait retoquer.

Il y avait une émission sur TF1 à 20h15 le 07 novembre 202 sur la Prime Renov.

Une personne a mis plus de 2 ans et une autre a engagé un avocat pour percevoir la prime.

La hausse des charges locatives pour tous les propriétaires occupants et locataires a fait ressortir dans les comptes annuels du syndic une augmentation entre 500 et 1500 € pour les logements de A à G.

L'augmentation massive de l'électricité, gaz, fioul font que le pouvoir d'achat diminue et pour certains locataires fragiles, c'est la porte ouverte pour le surendettement, mais le gouvernement fait la sourde oreille. Aucune aide n'est envisagée pour cette catégorie de citoyens.

Inscrite au registre des associations du Tribunal de Mulhouse.

Cercle des propriétaires et copropriétaires du pays de Saint-Louis, Altkirch et Sierentz

12 rue des Vignes 68730 RANSPACH-LE-BAS

Tél. 03 89 68 41 98